

quitter l'Italie et se rendre à l'invitation du Führer.

M. Mussolini quitte à son tour Venise

Venise, 16 juin. — M. Mussolini a quitté la ville en automobile, après avoir visité le temple votif qui est au pied de la basilique de Santa-Elisabeth, où il a été reçu par le cardinal patriarcal Lefebvre.

Le duc a visité également la zone du front industriel de Marghera, où il a été accueilli par une manifestation enthousiaste des ouvriers et de la population.

M. Mussolini a fait parvenir une somme de 100.000 lire au secrétaire général de la ville pour les œuvres d'assistance et une somme de 50.000 lire au podestat, pour venir en aide à 500 familles pauvres parmi les plus nombreuses.

A Rome, on affirme que l'indépendance autrichienne a été reconnue

L'envoyé spécial de la Neue Freie Presse à Venise télégraphie à son journal :

« On déclare dans les milieux bien informés italiens que, sur la question autrichienne, MM. Mussolini et Hitler auraient convenu de rendre à l'Autriche sa tranquillité et sa vie normale sur la base de la reconnaissance absolue de son indépendance.

« Il ressortirait d'une remarque faite à ce propos, qu'on serait à la veille de la cessation des actes terroristes en Autriche.

« An sujet du démantèlement, il semble que l'on se soit mis d'accord sur un retour de l'Allemagne à Genève, en ce sens que l'Allemagne reprendrait sa place à la S.D.N., assurant que lui serait reconnue l'égalité des droits.

« Quant à l'Italie, conclut le correspondant de la Neue Freie Presse, elle n'aurait pas modifié son opinion sur la question du démantèlement et elle n'entreprendrait plus aucune démarche dans ce sens. »

Les points essentiels des conversations

Les conversations entre Mussolini et Hitler n'ont proposé aucun accord séparé en dehors de la collectivité européenne et ne se sont tournées contre aucun pays.

Ainsi, le *Giornale d'Italia* conclut-il un long article où sont analysés les points principaux étudiés par les chefs de Gouvernement italien et allemand.

Le journal dit que les points essentiels qui ont été discutés sont :

1° L'organisation de la paix, le retour de l'Allemagne à la Société des Nations, la question de l'Autriche, B. S. et la question de l'Alsace.

En ce qui concerne le premier point, le journal écrit :

« La volonté de paix de Mussolini n'a pas besoin d'être démontrée. Le chancelier Hitler affirme la volonté de paix de l'Allemagne nationale-socialiste avec la renonciation explicite à toute revendication territoriale sur l'Alsace-Lorraine et sur la Haute-Silésie et il en veut donner la démonstration par un récent accord politique conclu avec la Pologne. Cette volonté de paix est hostile à toute politique de blocs.

« En ce qui concerne la question du démantèlement, le journal rappelle l'engagement qui a été donné récemment par M. Mussolini et ajoute :

« Cet acte ne peut pas être démenti ; aujourd'hui, on est prêt, sans condition, de faire accomplir. »

En ce qui concerne la rentrée de l'Allemagne dans la Société des Nations, le journal constate que l'Allemagne est revenue ferme sur le motif qu'elle a invoqué pour partir de Genève, c'est-à-dire la non reconnaissance effective et immédiate de la partie dans les arrangements définitifs. Et le *Giornale d'Italia* écrit :

« L'Allemagne n'entend pas retourner à Genève tant que cette reconnaissance ne sera pas réalisée. »

En ce qui concerne l'attitude de la Russie, le *Giornale d'Italia* écrit que le pacte franco-soviétique est considéré, en Allemagne, comme un moyen instrument d'agression et d'encerclement, à ajouter au système déjà existant des alliances militaires.

« Selon le journal, pour atténuer cette méfiance, les Soviets, à la veille de l'entrée de Venise, ont offert à l'Allemagne un acte de Locarno oriental englobant les deux pays, la Pologne et la Tchécoslovaquie.

« La réponse a été négative. Le refus concerne pas le principe d'une collaboration avec la Russie, mais le principe des pactes régionaux, c'est-à-dire des blocs à répétition. Il faut que les puissances européennes aident au rapprochement entre l'Allemagne et la Russie, au lieu de favoriser la gravité de leurs divisions.

« Enfin, la question considérée comme essentielle est celle de l'indépendance de l'Autriche. Un accord s'est réalisé entre MM. Mussolini et Hitler. Il concerne les trois points suivants :

1° L'indépendance de l'Autriche n'est pas en question et ne peut pas être touchée ;

2° Les deux pays collaboreront en vue d'un retour à un état normal de la politique intérieure de l'Autriche ;

3° Les deux pays s'engagent à poursuivre un examen en commun du problème.

L'accord commercial franco-anglais a été paraphé

Londres, 16 juin. — L'accord commercial franco-anglais a été paraphé.

Le comte de Segur est condamné à un an de prison sans sursis et 500 francs d'amende

Pointoise, 16 juin. — Le comte Guillaume de Segur-Lamoignon comparait aujourd'hui devant le tribunal correctionnel, où il répond de la double imputation d'homicide par imprudence et de fuite.

Les faits remontent au 22 mai dernier. Au cours d'une randonnée matinale, — il était 5 h. 30, — le comte de Segur, qui régnait sur la propriété de Mériel en empruntant des chemins à travers les champs, s'arrêta devant un garage de Méry-sur-Oise, où il voulait faire réparer sa voiture automobile.

Un puissant et nouveau, en dix-huit ans, M. de Segur avait, quelques instants auparavant sur la route allant de Saint-Ouen-Aumône à Méry, à la bifurcation du chemin d'Epineux, provoqué un accident mortel.

Le comte avait eu un témoin, un courrier agricole, M. Marie, qui expliqua qu'au moment où il sortait de son domicile, il vit l'automobile de Segur roulant à son avis, à une vitesse de 90 kilomètres à l'heure, accrocher une femme avec son aile droite et la projeter contre un arbre. Le choc fut si violent que le corps de la malheureuse rebondit sur la chaussée, où M. Marie la releva.

La victime, M^{lle} Victoria Briquet, séparée de son mari, née en 1901, à Ailly (Oise), était morte sur le coup. M. Marie alerta aussitôt les gendarmes et leur fournit des indications précises qui devaient leur permettre de retrouver l'automobile en fuite. Aux premières questions des représentants de la force publique, M. de Segur répliqua avec mauvaise humeur : « J'arrive de Paris, dit-il, je ne suis pas passé par Saint-Ouen-Aumône. Mais les gendarmes persécutent au fuyard le phare qui, dans le choc, avait été arraché de sa voiture. Alors, M. de Segur avoua. Il ne put toutefois expliquer pourquoi, après avoir renversé M^{lle} Briquet, il avait poursuivi sa course, sans s'occuper de l'état de sa victime qui, pouvait respirer encore. »

M. Robert Ozanne, son ami et camarade au musée-Hall de la rue de Cléry, qui l'accompagnait, ne put, à son tour, donner une explication plausible et parla aussi de mauvais réflexes, de l'éclaircie des sens, qui empêchaient le conducteur de rester maître de sa direction.

Mais l'après-midi, M. de Segur répéta, en présence de juges et de jurés, que M. Boyer, juge d'instruction, qui le plaçait sous mandat de dépôt, après l'avoir inculpé d'homicide involontaire et de délit de fuite.

Au cours de l'instruction qui suivit, M. de Segur ne put fournir d'explications plausibles de son geste. Son défenseur, M^{re} Adrien Peytel, apporta un certificat d'un médecin parisien affirmant que M. de Segur était atteint de ce que l'on appelle le coup d'une intoxication éthylique. On apprit que le matin du drame, M. de Segur, ayant cherché toute la nuit un chausson pour le « corrier », suivant son expression, après lui avoir demandé deux fois des mots à roses et à énigmatismes à son égard, était allé se coucher, après de nombreuses libations, de se lever pour le coup d'une intoxication éthylique. Ce sera là le principal argument de la défense.

L'indépendance autrichienne a été reconnue

Le correspondant de la Neue Freie Presse à Venise télégraphie à son journal :

« On déclare dans les milieux bien informés italiens que, sur la question autrichienne, MM. Mussolini et Hitler auraient convenu de rendre à l'Autriche sa tranquillité et sa vie normale sur la base de la reconnaissance absolue de son indépendance.

« Il ressortirait d'une remarque faite à ce propos, qu'on serait à la veille de la cessation des actes terroristes en Autriche.

« An sujet du démantèlement, il semble que l'on se soit mis d'accord sur un retour de l'Allemagne à Genève, en ce sens que l'Allemagne reprendrait sa place à la S.D.N., assurant que lui serait reconnue l'égalité des droits.

« Quant à l'Italie, conclut le correspondant de la Neue Freie Presse, elle n'aurait pas modifié son opinion sur la question du démantèlement et elle n'entreprendrait plus aucune démarche dans ce sens. »

Les incidents d'Hénin-Liétard

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

Chacune année le Syndicat des Quotidiens régionaux qui groupe les directeurs de plus importants journaux de province, tient une réunion dans un des grands centres où il compte des adhérents.

Succèsivement ces réunions ont eu lieu à Strasbourg, Marseille, Nice, Reims, Rennes et Bordeaux. C'est aux journaux de Lille et de Roubaix, *Le Drapeau*, *l'Echo du Nord* et *le Journal de Roubaix*, le *Réveil du Nord*, que revient cette année l'honneur et le plaisir de recevoir leurs confrères, qui arriveront à Lille mardi 19 juin, dans la matinée.

Les journaux du 19 et du 20 juin seront consacrés à Lille et à Roubaix et débiteront par un déjeuner qui sera offert aux directeurs des journaux par l'Administration municipale de Lille, et que présidera M. Salengro.

Sans entrer dans le détail du programme, disons que le 21 juin, les directeurs se rendront sur les mines de Lens, dont ils visiteront les installations, pour assister de la Paris-Plage, après un pique-nique à Loreste, et un passage à Arras, dont ils admireront les places si curieuses.

Reception à Lille et dans le Nord des directeurs des grands journaux régionaux français

Chaque année le Syndicat des Quotidiens régionaux qui groupe les directeurs de plus importants journaux de province, tient une réunion dans un des grands centres où il compte des adhérents.

Succèsivement ces réunions ont eu lieu à Strasbourg, Marseille, Nice, Reims, Rennes et Bordeaux. C'est aux journaux de Lille et de Roubaix, *Le Drapeau*, *l'Echo du Nord* et *le Journal de Roubaix*, le *Réveil du Nord*, que revient cette année l'honneur et le plaisir de recevoir leurs confrères, qui arriveront à Lille mardi 19 juin, dans la matinée.

Les journaux du 19 et du 20 juin seront consacrés à Lille et à Roubaix et débiteront par un déjeuner qui sera offert aux directeurs des journaux par l'Administration municipale de Lille, et que présidera M. Salengro.

Sans entrer dans le détail du programme, disons que le 21 juin, les directeurs se rendront sur les mines de Lens, dont ils visiteront les installations, pour assister de la Paris-Plage, après un pique-nique à Loreste, et un passage à Arras, dont ils admireront les places si curieuses.

Les incidents d'Hénin-Liétard

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

Chacune année le Syndicat des Quotidiens régionaux qui groupe les directeurs de plus importants journaux de province, tient une réunion dans un des grands centres où il compte des adhérents.

Succèsivement ces réunions ont eu lieu à Strasbourg, Marseille, Nice, Reims, Rennes et Bordeaux. C'est aux journaux de Lille et de Roubaix, *Le Drapeau*, *l'Echo du Nord* et *le Journal de Roubaix*, le *Réveil du Nord*, que revient cette année l'honneur et le plaisir de recevoir leurs confrères, qui arriveront à Lille mardi 19 juin, dans la matinée.

Les journaux du 19 et du 20 juin seront consacrés à Lille et à Roubaix et débiteront par un déjeuner qui sera offert aux directeurs des journaux par l'Administration municipale de Lille, et que présidera M. Salengro.

Sans entrer dans le détail du programme, disons que le 21 juin, les directeurs se rendront sur les mines de Lens, dont ils visiteront les installations, pour assister de la Paris-Plage, après un pique-nique à Loreste, et un passage à Arras, dont ils admireront les places si curieuses.

L'Affaire Prince

L'arrestation du mystérieux témoin D.D.

Paris, 16 juin. — Le mystérieux témoin dans l'affaire Prince, qui signait D. D. et qui jusqu'à présent n'avait pu être identifié, a été arrêté samedi après-midi, à Paris, par des inspecteurs de la police judiciaire. C'est une nommée Jeanne-Marguerite Danière, née le 17 juin 1910, à Dijon.

Jeanne-Marguerite Danière, a été conduite, dans la soirée, au Palais de Justice et mise, vers 19 h. 30, à la disposition de M. Demay, chargé par M. Ordonneau de l'interrogatoire. Elle a répété au magistrat tout ce qu'elle avait dit le 23 février, dans un café, le 1er mars 1934, au cours d'une entrevue avec le porteur de commissionnaire, qui voulait me venger des policiers, a-t-elle expliqué, parce qu'ils m'avaient interrogé longuement et minutieusement à six mois plus tôt, au sujet du vol d'une bicyclette. Deux jours plus tard, elle quitta Dijon pour venir chercher du travail à Paris, après avoir reçu d'un père, un secours de 50 francs. A l'issue de ce court interrogatoire, M. Demay a notifié à la jeune femme le réquisitoire dressé par le Parquet pour outrages à magistrat de l'ordre administratif et la fait écrouer à la prison de la Petite Roquette, Jeanne Danière, qui a demandé l'assistance d'un avocat d'office, paraitrait fort dépitée en quittant le cabinet du magistrat.

Elle a déjà subi, dans cette ville, six condamnations pour escroquerie et abus de confiance, les trois dernières le même jour, en février dernier.

L'aviateur Coupet a battu le record du monde d'altitude

Toussus-le-Noble, 16 juin. — L'aviateur Lucien Coupet, chef pilote de la maison Farman, qui avait battu Toussus-le-Noble, samedi matin à 9 h. 05, accompagné de son mécanicien Labourg, en vue de tenter le record du monde d'altitude avec 1.000 kilos de charge utile, a pleinement réussi dans sa tentative.

Lucien Coupet a atterri, en effet, à Toussus-le-Noble à 10 h. 57, ayant atteint d'après la première lecture de son barographe, l'altitude de 7.200 mètres.

L'ancien record appartenait à l'aviateur Lucien Lachaux, qui avait volé au Bourget en 1927, avec 3.950 mètres. Ce record, toutefois, semblait battu depuis hier 15 juin, par l'équipage italien André Tiverga et Mario Quirampa, qui, au-dessus de l'aérodrome romain de Montecelio, avaient atteint l'altitude de 6.400 mètres.

Ce nouveau record a été établi avec le nouveau monoplane quadrimoteur destiné à l'aéronautique militaire française de nuit.

Le monument aux fusiliers marins sera inauguré à Melle le 24 juin

Grand, 16 juin. — Dimanche 24 juin, à 18 heures, sera inauguré à Melle le monument érigé par la souscription nationale à la gloire des fusiliers marins de la brigade de l'amiral Ronaroch, en souvenir des premiers combats qu'ils livrèrent en Belgique en 1914.

Un détachement de fusiliers marins en garnison à Dunkerque, ainsi que des délégués de la souscription, d'un certain nombre de survivants de ces glorieux régiments, furent après guerre dans des associations dénommées « Les démolisseurs au pompon rouge », venant de Paris et de Roubaix, participèrent à cette importante manifestation, laquelle se déroula en présence des hautes autorités civiles et militaires françaises et belges.

L'attentat contre le président cubain

La Havane, 16 juin. — Une bombe a explosé au cours d'un déjeuner donné à la base navale de Tiscornis.

Le président Menéndez, qui assistait au déjeuner, a été blessé à la main et à la jambe. Quatre personnes ont été tuées et seize autres ont été blessées.

Le palment provisionnel le coupon de la première mensualité de l'emprunt Young a été effectué

Paris, 16 juin. — On lit dans l'Agence Economique et Financière de son correspondant particulier à Lille :

« Nous apprenons que le paiement de la première mensualité provisionnelle du coupon du 1^{er} décembre prochain de l'emprunt Young a été effectué à la B. R. I. le 15 juin, régulièrement en devises.

« On espère à la B. R. I. que d'ici le prochain mensuel du 15 juillet, des accords pratiques seront intervenus entre le Reich et les gouvernements intéressés, qui permettront de transformer automatiquement en devises les marks à recevoir à cette dernière date (15 juillet) conformément aux conditions du protocole allemand, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet. »

La fête des Rosati de Flandre se déroule aujourd'hui à Wambrechies

C'est aujourd'hui dimanche 17 juin, que se déroulera à Wambrechies, au château de l'Haye, sous le patronage de Mme Jeanne Godeaux-Claes, la traditionnelle fête des Rosati de Flandre, qui se déroule à la Rose au pôle Léon Boquet et à l'artiste peintre Albert Dequenna.

Cette fête commença à 15 h.

LETRE DE BRUXELLES

L'Angleterre garante de la sécurité belge

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

BRUXELLES, 16 JUIN 1934.

La Belgique compte sur le pacte de Locarno pour garantir la défense de ses frontières, en cas de violation. Elle compte sur la réorganisation militaire, parce qu'elle veut, si la foudre la frappe, faire courageusement son devoir. Mais elle n'ignore pas qu'elle a été abandonnée à elle-même, non sortant de désastres. Donc, elle met sa confiance dans les puissances signataires du Pacte de Locarno. Or, l'Angleterre, par le vote d'un de ses députés, vient de faire connaître à Genève qu'elle ne participerait plus à aucun pacte de sécurité en Europe.

Sans entrer dans ce que cette attitude pourrait avoir de dangereux pour l'Angleterre, et sans dire si elle ne peut pas se prévaloir de son splendide précédent, le Belgique officielle s'est émue. Et le baron Fernin Van den Bosch, l'ancien procureur général honoraire près les tribunaux mixtes du Caire, s'en est fait l'écho après d'un homme politique anglais, v dont le rôle extérieur, dit-il, fut brillant et qui resta, une des réserves du parti conservateur.

Comme il faisait remarquer un diplomate anglais que la Belgique attendait de l'Angleterre quelque chose de plus rassurant, l'homme d'Etat anglais lui répondit que si la Belgique ne pouvait douter de la sympathie profonde de la nation britannique pour sa valeur morale, pour les traditions de liberté qu'elle incarne et pour tout ce qui se place sur l'échiquier de l'équilibre européen comparé pour notre pays de danger.

L'Anglais ajoute que c'est sympathique, dans l'intérêt même de la Grande-Bretagne, pour que la Belgique reste un boulevard, ne soit pas une platonique, mais demeure vigilante, et éventuellement se fasse agissante, et qu'il était profond que le pacte de Locarno ne constituait pas pour nous une protection suffisante, rien n'empêchant de le rendre plus précis et même de le renforcer.

Mais l'homme politique anglais s'empresse de dire que l'Angleterre ne peut pas aller, en matière d'engagement, au-delà de Locarno, ce n'est pas pour se soustraire, l'écarter, le bien, à des devoirs strictement observés envers la Belgique, mais c'est que nous nous refusons à encourir les responsabilités des difficultés qui peuvent surgir sur d'autres points du Continent et dont la certitude immédiate nous échappe. « Ah ! si l'Angleterre avait que la Belgique, dont la sécurité est en jeu, à être assurée, comme l'attitude de l'Angleterre pourrait être catégorique ! »

Ce sont les Belges qui inquiètent l'Angleterre. Pour la Belgique, le diplomate anglais fit cette déclaration catégorique :

« Le pacte garanti à la Belgique que l'Angleterre ne permettra jamais à qui que ce soit de porter atteinte à son indépendance et à son intégrité. C'est là l'interprétation que nous donnons au pacte de Locarno. Et la réassurance, manifestée à Genève par l'Angleterre, à être partie dans de nouveaux accords régionaux, ne doit pas inquiéter la Belgique ; car elle ne diminue en rien, bien au contraire, les obligations auxquelles nous avons souscrit à Locarno. »

« Je ne vois pas pourquoi, ajouta-t-il, le Gouvernement anglais ne ferait point une déclaration formelle en ce sens. Elle s'impose comme un devoir et comme une habitude. »

Les Syndicats des ports et docks quittent la C.G.T.U.

La Fédération unitaire des ports et docks vient de prendre une importante initiative. Elle quitte la Confédération générale du travail unitaire (C.G.T.U.) — dont on connaît l'origine communiste — pour s'affilier à la Confédération du travail (C.G.T.), que dirige M. Léon Jouhaux. Dans un communiqué, la Commission exécutive de la Fédération unitaire des ports et docks expose les motifs de cette résolution. Elle exprime étonnement l'action des communistes et dénonce « la tactique de division ouvrière pratiquée, systématiquement, par le bureau de la C.G.T.U. », les grèves déléguées à contretemps par cet organisme, notamment à Dunkerque, où le syndicat local a passé de 4.500 membres à quelques dizaines de cotisants.

AUJOURD'HUI A LIEU LA FÊTE AÉRIENNE DE RONCHIN

Aujourd'hui dimanche, 17 juin, au cours de l'après-midi, se déroulera à Ronchin une fête aérienne appelée à un grand succès.

M. Coublé, directeur de l'aviation civile présidera la réunion. De nombreux y participeront : Detryart, le maître de la haute école aérienne ; Kronfeld, qui, avec son élève, réalisera des performances étonnantes ; Finat, excellent pilote, l'organisateur de la fête ; Detry et Demotte, deux chefs-pilotes réputés ; Manotte, le recordman de vitesse ; Quatremaire qui évoluera sur l'appareil de MBriot du même type que celui qui traversa la Manche ; Vassart, l'ancien champion de vitesse ; Signolons encore la participation du capitaine Druhetant. Les belles d'acrobatie et la présence de Merveux.

Enfin, de nombreux appareils de tourisme rallieront Ronchin au cours de la journée.

Le programme qui comprend de magnifiques attractions doit attirer aujourd'hui après-midi la grande foule à Ronchin.

L'attentat contre le ministre de l'intérieur de Pologne serait l'œuvre d'une organisation politique

Varsovie, 16 juin. — Les manifestations qui se sont déroulées à la suite du meurtre de M. Piarcki, ministre de l'intérieur, se sont poursuivies ; tard dans la nuit, des groupes d'étudiants, membres d'organisations gouvernementales, ont parcouru les cafés et les dancing, portant le public de quitter les locaux en signe de deuil.

Les journaux gouvernementaux soulignent que le meurtre de M. Piarcki n'est pas l'œuvre d'un individu isolé, mais d'une organisation politique.

Le Président du Conseil assurera l'intégrité du ministère de l'intérieur.

Varsovie, 16 juin. — Le président du Conseil, M. Kazimierz, assurera l'intégrité du ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Piarcki.

Une prime pour la recherche du meurtrier

Le maréchal Joseph Pilsudski, ministre de la Guerre, publie un ordre du jour à la mémoire du ministre de l'intérieur, M. Bronislaw Piarcki, assassiné à Varsovie. Cet ordre du jour sera lu devant toutes les troupes.

Le ministre de la Guerre a ordonné que la mémoire de M. Piarcki soit honorée par la tenue de toutes les cérémonies militaires.

CHANGES A L'ETRANGER

Le 16 juin 1934

Monnaie	Paris	Amsterdam	Bruxelles	Geneve	London
100 Francs	100	166,67	200	125	100
100 Marks	100	166,67	200	125	100
100 Liras	100	166,67	200	125	100
100 Escudos	100	166,67	200	125	100
100 Pesetas	100	166,67	200	125	100
100 Roubles	100	166,67	200	125	100
100 Yens	100	166,67	200	125	100
100 Dollars	100	166,67	200	125	100

Dernière Heure

La reprise des paiements commerciaux allemands

Le Ministère du Commerce communique :

« Un arrangement relatif au règlement des exportations françaises vers l'Allemagne a été conclu, samedi, à Berlin. Aux termes de cet arrangement, qui est analogue à celui que le Reich a déjà passé avec les Pays-Bas et la Belgique, les importateurs allemands sont de nouveau autorisés à verser le montant de leurs achats en France à la Reichsbank qui a été créée à son tour, des acomptes, l'Office franco-allemand des paiements commerciaux à Paris. Les paiements doivent être remis, au plus tard, le lundi 18 juin. Le Gouvernement français se réserve d'examiner cette question des paiements commerciaux à l'occasion des négociations commerciales franco-allemandes qui vont s'engager la semaine prochaine à Berlin.

Dernières Nouvelles Locales

Un incendie dans une fabrique de couvertures et de tapis fait plusieurs centaines de milliers de francs de dégâts à Lys-lez-Lannoy

Samedi soir vers 23 h., le paisible population de la commune de Lys-lez-Lannoy, aux portes de Roubaix, fut mise en émoi par une nouvelle qui se propagea vite : un incendie venait d'éclater.

Il s'agissait de la fabrique de couvertures et de tapis Lapon-Daloz, avenue Jean-Jaures.

C'est par vers 23 heures que les employés de la fabrique Lapon-Daloz ont aperçu un feu dans la cour, à l'arrière de la fabrique, et ont aussitôt appelé le feu. Les pompiers de Roubaix sont intervenus et ont éteint le feu. Les dégâts sont évalués à plusieurs centaines de milliers de francs et les dégâts sont évalués à plusieurs centaines de milliers de francs.

CHANGES A L'ETRANGER

Le 16 juin 1934

Monnaie	Paris	Amsterdam	Bruxelles	Geneve	London
100 Francs	100	166,67	200	125	100
100 Marks	100	166,67	200	125	100
100 Liras	100	166,67	200	125	100
100 Escudos	100	166,67	200	125	100
100 Pesetas	100	166,67	200	125	100
100 Roubles	100	166,67	200	125	100
100 Yens	100	166,67	200	125	100
100 Dollars	100	166,67	200	125	100

CHANGES A L'ETRANGER

Le 16 juin 1934

Monnaie	Paris	Amsterdam	Bruxelles	Geneve	London
100 Francs	100	166,67	200	125	100
100 Marks	100	166,67	200	125	100
100 Liras	100	166,67	200	125	100
100 Escudos	100	166,67	200	125	100
100 Pesetas	100	166,67	200	125	100
100 Roubles	100	166,67	200	125	100
100 Yens	100	166,67	200	125	100
100 Dollars	100	166,67	200	125	100

CHANGES A L'ETRANGER

Le 16 juin 1934

Monnaie	Paris	Amsterdam	Bruxelles	Geneve	London
100 Francs	100	166,67	200	125	100
100 Marks	100	166,67	200	125	100
100 Liras	100	166,67	200	125	100
100 Escudos	100	166,67	200	125	100
100 Pesetas	100	166,67	200	125	100
100 Roubles	100	166,67	200	125	100
100 Yens	100	166,67	200	125	100
100 Dollars	100	166,67	200	125	100

CHANGES A L'ETRANGER

Le 16 juin 1934

Monnaie	Paris	Amsterdam	Bruxelles	Geneve	London
100 Francs	100	166,67	200	125	100
100 Marks	100	166,67	200	125	100
100 Liras	100	166,67	200	125	100
100 Escudos	100	166,67	200	125	100
100 Pesetas	100	166,67	200	125	100
100 Roubles	100	166,67	200	125	100
100 Yens	100	166,67	200	125	100
100 Dollars	100	166,67	200	125	100

CHANGES A L'ETRANGER

Le 16 juin 1934

Monnaie	Paris	Amsterdam	Bruxelles	Geneve	London
100 Francs	100	166,67	200	125	100
100 Marks	100	166,67	200	125	100
100 Liras	100	166,67	200	125	100
100 Escudos	100	166,67	200	125	100
100 Pesetas	100	166,67	200	125	100
100 Roubles	100	166,67	200	125	100
100 Yens	100	166,67	200	125	100
100 Dollars	100	166,67	200	125	100

CHANGES A L'ETRANGER

Le 16 juin 1934

Monnaie	Paris	Amsterdam	Bruxelles	Geneve	London
100 Francs	100	166,67	200	125	100
100 Marks	100	166,67	200	125	100
100 Liras	100	166,67	200	125	100
100 Escudos	100	166,67	200	125	100
100 Pesetas	100	166			